



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège

Projet pédagogique et artistique de la chorale d'établissement



ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

(à réactualiser pour chaque année scolaire)

*Eventuellement
PHOTO*

Nom de la ou du professeur(e) :

La chorale dans le collège

« L'enseignement facultatif de chant choral s'adresse aux élèves de collège qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral. Celui-ci leur permet d'enrichir et d'approfondir les compétences travaillées dans le cadre de l'enseignement d'éducation musicale. » Extrait de l'arrêté du 17-7-2018 – Journal officiel du 21-7-2018

Les contributions essentielles de l'enseignement de chant choral au socle commun

Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer

Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

- Apprendre à maîtriser sa voix chantée, à moduler son expression, à interpréter un répertoire, à tenir sa partie dans un collectif.

Domaine 2 / les méthodes et outils pour apprendre

- Développer des compétences de coopération.

Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen

- Développer sa sensibilité, respecter le goût des autres, se situer au-delà des modes et des a priori.
- Développer l'ouverture aux autres, le sens des responsabilités individuelles et collectives.
- Exprimer ses émotions et sa capacité à vivre et à travailler dans un collectif et dans la société en général.

Domaine 5 / Les représentations du monde et de l'activité humaine

- Expérimenter et comprendre la spécificité des productions artistiques.

La contribution particulière de la chorale au projet d'établissement :

A compléter : axe(s), priorité(s), objectif(s) dans le(s)quel(s) s'inscrit le projet pédagogique et artistique de la chorale.

Champs de compétences travaillées : (à préciser en fonction des spécificités du programme choisi.

Référentiel de compétences extrait du [Programme de chant choral au collège](#)

1. Élaborer, chanter, interpréter un projet musical collectif en concert

- Découvrir progressivement un projet visant un objectif stimulant.
- Participer à l'enrichissement du projet.
- Contribuer personnellement à la qualité de l'ensemble.
- Participer à un travail technique régulier (timbre, rythme, mise en polyphonie, mise en espace). *
- Mémoriser le répertoire travaillé pour se rendre disponible à l'écoute et à la production de tous. *

2. Investir l'espace scénique

- Se maintenir dans le spectacle : contrôler sa posture corporelle, sa concentration et sa décontraction, gérer ses émotions
- Combiner et préserver un geste vocal maîtrisé avec d'autres actions : jeu de scène, déplacements, gestes synchronisés, etc.
- Mémoriser tous les éléments constitutifs du concert et la manière dont ils s'articulent.

3. Écouter pour chanter

- Rester attentif à sa propre production pour contribuer à l'unité du chœur. *
- Contribuer à un unisson de qualité et tenir sa partie dans un contexte polyphonique*
- Ecouter d'autres chœurs pour améliorer sa production.
- Utiliser l'enregistrement pour distinguer ses deux perceptions (auditeur et interprète) et progresser. *

4. Maîtriser le geste vocal

- Réinvestir ses connaissances de l'appareil vocal : posture, respiration, tonicité du diaphragme, articulation, résonateurs, etc. *
- Développer des techniques et des méthodes vocales : prise d'air, gestion des registres et intervalles, attention aux repères mélodiques, harmoniques et rythmiques, ressenti de la pulsation, diction, etc. *

* Compétence pour partie travaillée et évaluée dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation musicale au collège

Titre du projet annuel :

« Cet enseignement, interniveaux et intercycles, réunit des élèves de troisième année du cycle 3 (6e) et de chaque niveau du cycle 4 (5e, 4e et 3e). Il peut être suivi sur une ou plusieurs années et associe des élèves expérimentés à d'autres qui le découvrent. Il est organisé en projets annuels aboutissant à des concerts que peuvent enrichir des partenaires artistiques. Il mobilise des répertoires diversifiés, exigeants et adaptés aux projets comme aux voix des enfants et adolescents. »
Programme chant choral – Arrêté du 17 juillet 2018

Description du projet musical de l'année, en référence au vademécum « La chorale à l'école, au collège et au lycée » :

Eléments d'organisation	
Effectif (envisagé) d'élèves participant à la chorale :	Effectif réalisé :
Modalités des répétitions : hebdomadaires <input type="checkbox"/> bihebdomadaires <input type="checkbox"/> générales dont inter-établissements <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>	
Plages horaires dédiées <input type="checkbox"/> méridienne <input type="checkbox"/> fin d'après-midi <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>	
Projet artistique et éducatif envisagé	
Répertoire(s) envisagés(s) :	
Association de la chorale de l'établissement à d'autres unités d'enseignement (école, lycée) :	
Participation à d'autres projets d'éducation mises en œuvre dans l'établissement (théâtre, cinéma, danse, etc.)	
Collaboration avec des partenaires professionnels (artistes, structures culturelles et collectivités territoriales) :	
Indications sur le rayonnement de la chorale au sein de l'établissement et en dehors : Concert(s) dans l'établissement <input type="checkbox"/> Concert(s) hors de l'établissement <input type="checkbox"/> Concert(s) <input type="checkbox"/> Participation au Festival Schoralia <input type="checkbox"/> Participation aux commémorations <input type="checkbox"/> Participation à la Rentrée en musique <input type="checkbox"/> Participation à la Fête de la musique <input type="checkbox"/> Participation à École en chœur <input type="checkbox"/> Autre(s) évènement(s) :	
Eléments de budget	
Montant des dépenses envisagées :	Montant des recettes envisagées :
Principaux postes de dépenses :	Financement de l'établissement <input type="checkbox"/> Aides diverses (FSE, associations de parents, etc.) <input type="checkbox"/> Aides institutionnelles (DAAC, collectivités, etc.) <input type="checkbox"/> Autres :
Implication du professeur responsable de la chorale dans la préparation et la réalisation du projet	
Décrire brièvement les actions du professeur responsable de la chorale :	

Textes réglementant l'animation de la chorale :

- [Arrêté du 9 janvier 2018](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.
- [Arrêté du 7 juillet 2018](#) « programme de chant choral »
- [Vademécum](#) « La chorale à l'école, au collège et au lycée » ([téléchargement du document](#))
- [Arrêté du 9 novembre 2015](#) « Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) »
- [Circulaire n° 2016-201 du 13 décembre 2016](#) « Chorales scolaires »
- [Circulaire n°2015-057 du 29 avril 2015](#) « Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré »
- [Circulaire n°2015-058 du 29 avril 2015](#) « Modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP) ».

(Possibilité d'inclure une feuille simple présentant le bilan de l'année passée)